

Département

COMMUNE D'AIGUILLON

Lot et Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU MARDI 21 AVRIL 2026

Nombre de
membres du
conseil : 27
En exercice : 27
Qui ont pris part
à la réunion : 22

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un avril 2026 à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune d'Aiguillon s'est réuni en séance, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de monsieur Christian GIRARDI, Maire.

Date de
convocation :
2 avril 2026

Etaient présents : 22

MM Christian GIRARDI, Christophe MELÔN, Lise ROSSET, Henri NEBLE, Michèle BEUTON, Joël JACOB, Jeanne BOUCHERES, Jacques NADALUTTI, Bernadette CAPDEVILLE, Marie BAY, Joël BIN, Luz-Victoria MELÔN, Thierry BORDIN, Ahmed ABBASSI, Nicolas PIAZZON, Eric LE MOINE, Nicole MOSCHION, Catherine LARRIEU, Monique ZANUTTO, Michel PEDURAND, Martine TOULEMONDE, Frédéric SACRÉ

Objet de la
délibération :

Étaient absents : 5

Cidalia BARRADAS VALERIO, Andreia FRANCO, Alain LAFON, Martine CHASSAGNE, Daniel GRISEY

PATRIMOINE

Pouvoirs de vote :3

Alain LAFON à Madame Catherine LARRIEU
Martine CHASSAGNE à Monsieur Henri NEBLE
Daniel GRISEY à Madame Lise ROSSET

Adoption d'une
convention de
mécénat entre la
Mairie d'Aiguillon
et les donateurs
pour l'exposition
« Lumières
Françaises : de la
Cour de Versailles
à Aiguillon »

Secrétaire de séance : Madame Lise ROSSET

Assistaient à la séance :

Madame Martine BEVILACQUA, Directrice Générale des Services
Madame Isabelle CALAFAT, Assistante de direction

⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code des Impôts article 238bis,
Vu la délibération 2026-20,

Dans la continuité de l'exposition Lumières Françaises qui s'est déroulée organisée à l'église des Jacobins à Agen du 5 décembre 2025 au 06 mars 2026, une résonance de cette exposition sera organisée à l'ancien château des Ducs d'Aiguillon du 5 juin au 2 août 2026. Ce sera l'occasion unique de faire revenir, dans son lieu d'origine, la collection du duc d'Aiguillon saisie à la Révolution et déposée au musée d'Agen depuis 1905. Cette étape aiguiennaise mettra particulièrement en lumière le rôle politique des ducs d'Aiguillon sous Louis XV et pendant la Révolution française et abordera la reconstruction du château et les travaux d'urbanismes menés dans la ville, avec la présentation des plans inédits conservés aux archives départementales.

Ce projet illustre parfaitement la coopération entre la ville d'Agen et la ville d'Aiguillon, en soulignant l'importance de leur lien historique.

Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré

- APPROUVE le projet de convention de mécénat ci-annexé à intervenir entre la commune d'Aiguillon, et les mécènes.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions de mécénat.

Le Maire,
Christian GIRARDI



La secrétaire de séance,
Lise ROSSET

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr